

PLU de Palaminy : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 mars 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Palaminy (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 21 février 2025. Il délimite 73 zones, dont 10 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 mars 2025.

- Le PLU de Palaminy s'applique dans sa version du 21 février 2025.
- Il délimite 73 zones : 10 urbaines (U), 10 à urbaniser (AU), 38 agricoles (A) et 15 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Palaminy occupe le rang 71 par le nombre de zones délimitées : 33 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 83 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Palaminy depuis 2013, pour 135 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	73 zones
Zones urbaines (U)	10 zones
Zones à urbaniser (AU)	10 zones
Zones agricoles (A)	38 zones
Zones naturelles (N)	15 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	PALAMINY
Version du	21 février 2025
Partition GPU	DU_31406
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31406/a5e151b874898363e2187a03200d3e4a/31406_reglement_20250221.pdf

Les risques naturels et technologiques à Palaminy

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORETEXT00005487080.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal_officiel/texte/JORETEXT00005487080
Risques majeurs recensés	10me2020310 du 29.04.2024. Saison, Rupture de barrage, inondation
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 janvier 2022
Péril de la dernière reconnaissance	non datés et pas soumis à reconnaissance anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-P-S-M, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/palaminy-31406>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Palaminy : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

2 plans
Inondation, Mouvement de terrain
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UBa, UC, UF, UFh
AU, AU0, AUF, AUFa, AUI

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31406
31220
CC Coeur de Garonne
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

73 zones
73 zones
73 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Mauran (3,4 km)
Cazères (4,1 km)
Martres-Tolosane (5,4 km)
Le Plan (6,4 km)
Boussens (8,4 km)
Le Fousseret (10,2 km)
Saint-Élix-le-Château (11,7 km)
Marignac-Lasclares (12,8 km)
Gratens (15,3 km)
Pouy-de-Touges (15,8 km)
Savères (20,2 km)

26 zones
48 zones
106 zones
93 zones
57 zones
95 zones
40 zones
35 zones
91 zones
102 zones
26 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/palaminy-31406>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.